



CHÂTEAU DE VERSAILLES



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DOSSIER DE PRESSE - 10 JUIN 2013 RESTAURATION DE L'ALLÉE DES MORTEMETS

L'ALLÉE DES MORTEMETS AU FIL DE L'HISTOIRE

Le site des Mortemets présentait initialement un aspect marécageux et faisait partie du domaine de chasse de Louis XIV comme réserve de gibier d'eau. Le Nôtre l'intègre dès 1662 dans la grande composition paysagère qui ordonne les jardins de Versailles. Après plus de trois cents ans d'aménagements successifs ayant entraîné des dégradations importantes, l'allée des Mortemets, aujourd'hui fermée au public et largement méconnue, va retrouver toute sa splendeur. Elle offrira aux visiteurs, à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la naissance d'André Le Nôtre, une magnifique promenade sur plus de trois kilomètres orientés est-ouest depuis la pièce d'eau des Suisses jusqu'à l'étoile de Choisy.

1662 : premières acquisitions foncières, dans le vallon formé entre les coteaux boisés de Satory et du Chesnay. Versailles est un village modeste, entouré de quelques hameaux : Choisy, Noisy, Saint-Cyr ou Trianon... Louis XIII venait déjà y chasser avec son père, le roi Henri. Attaché aux lieux, le futur Roi Soleil choisit les meilleurs artistes du royaume pour son grand projet, dont André Le Nôtre et Charles Le Brun.

1670 – 1680 : premiers tracés du Grand Parc, qui s'étend alors sur plus de 6 000 hectares, jusqu'à Saclay et Marly, clos de 43 kilomètres de murs et de 22 portes gardées. La composition s'organise dans un système d'axes, quadrillage serré près du château puis rayonnement de pattes d'oies et d'étoiles se prolongeant jusqu'à l'horizon. Ainsi naissent les grandes allées plantées qui révolutionnent le paysage, dont les allées des Mortemets.

1789 – 1793 : pendant la Révolution, le Grand Parc est morcelé, les fermes sont vendues. Désormais c'est le Petit Parc qui entoure le château. La plupart des grands alignements disparaissent, au profit de terrains agricoles. Les portes et murs sont pour la plupart détruits. Napoléon I^{er} rachètera les fermes immédiatement périphériques au parc, pour constituer l'actuel Domaine national.

1870 : pendant la Commune de Paris, le gouvernement se replie à Versailles. La III^{ème} République, trop anxieuse de laisser l'armée dans la capitale, préfère que les troupes soient à l'extérieur. 16 casernes s'installent donc autour dans la ville de Versailles ou en périphérie de celle-ci. Le Génie s'implante sur le terrain des Mortemets, l'aérostation sur le site de la Ménagerie, une vaste cité militaire sur le terrain des Matelots et Satory...

1944 : mise en place de l'axe ferroviaire et militaire à la gare de Saint-Cyr – casernements des matelots et des Mortemets. La gare des Chantiers subit d'importants bombardements.

À partir de 1980 : retrait progressif des implantations militaires sur le site.

1990 : Les terrains des Mortemets sont réaffectés au Ministère de la Culture et de la Communication et confiés à l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles. Le terrain des Mortemets n'est plus que partiellement occupé et devient progressivement une friche.

26 décembre 1999 : quelques 20 000 arbres sont touchés par la tempête dans le Domaine national de Versailles.





CHÂTEAU DE VERSAILLES



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DOSSIER DE PRESSE - 10 JUIN 2013 RESTAURATION DE L'ALLÉE DES MORTEMETS

UNE RÉHABILITATION EXCEPTIONNELLE

Les travaux de restauration de l'allée des Mortemets dans laquelle s'inscrit une piste cyclable sont financés et réalisés par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc. Cette restauration permet d'accélérer la mise en œuvre du programme de requalification de la plaine des Mortemets initié par le château de Versailles dans le cadre plus large de la protection du grand paysage du château. Le château, de son côté restitue parallèlement l'allée des Tilleuls en prolongation de l'allée d'Apollon. Tous ces travaux sont conduits par Pierre-André Lablaude, ACMH en charge du parc de Versailles.

L'un des temps forts de ce chantier exemplaire, initié par Versailles Grand Parc, communauté d'agglomération qui regroupe 15 communes, réside dans la replantation du quadruple alignement de chênes, rare en Europe dont le budget total s'élève à 2 340 000 euros.

En avril 2013, un nombre total de 582 chênes a été planté au droit de cette allée ; les sujets sont espacés de 6 mètres sur chacun des quatre rangs de l'alignement. Ces arbres d'une essence remarquable – Quercus robur – et fleuron forestier d'Île-de-France, ont été sélectionnés pour leur robustesse, leur longévité et leur grand développement (ces chênes pouvant atteindre 35 à 40m).

Des entreprises nationales et régionales ont été sélectionnées : Eurovia, Pinson Paysage, Lemaire Tricotel, ainsi que Navara TS pour la détection pyrotechnique et Fréon pour les élagages.

La Région Île-de-France, le Conseil général des Yvelines et l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France ont participé au financement avec le soutien de la marque Yves Rocher et de sa Fondation Yves Rocher Institut de France.







CHÂTEAU DE VERSAILLES



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DOSSIER DE PRESSE - 10 JUIN 2013

RESTAURATION DE L'ALLÉE DES MORTEMETS

UN PLAN VÉLO DE GRANDE ENVERGURE

En 2011 Versailles Grand Parc a lancé un vaste plan de circulation douces et de loisir. En accord avec l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, la restauration de l'allée des Mortemets a pu s'inscrire dans ce programme de grande ampleur. À terme, il offrira un réseau de 40km de pistes cyclables reliant le territoire d'est en ouest, de la vallée de la Bièvre à la plaine de Versailles et permettra de découvrir une succession de panoramas.

Du point de vue de l'aménagement cyclable, l'objectif poursuivi est donc la création d'une circulation douce de type « chemin vert », ouverte à tout type de vélos et aux promeneurs. Il s'agit de réaliser un parcours paysager de grande qualité, principalement dédié aux promenades de loisirs, mettant en scène et préservant la qualité paysagère et historique du site. Versailles Grand Parc associe alors aux voies utilitaires des voies de loisir, le plan vélo s'inscrit dans sa politique de développement durable où le vélo devient un moyen de transport à part entière.

L'aménagement des pistes cyclables sera accompagné d'un déploiement de parcs de stationnement sécurisé pour les vélos. Ils seront disposés autour des gares, des quartiers d'habitat et des zones d'activités afin de faciliter l'utilisation des vélos.

Cet aménagement paysager remarquable permettra d'enrichir et de diversifier l'offre culturelle et touristique de toute l'agglomération.



LES PARTENAIRES

Conseil régional d'Île de France
Conseil général des Yvelines
Agence des espaces verts de la Région Île-de-France

Avec le soutien de la marque Yves Rocher
et de sa Fondation Yves Rocher Institut de France.

Ministère de la Défense
INRA

CONTACT MÉDIAS

Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc
Aude Revillon, directeur de cabinet
aude.revillon@grandparc.fr

Carole Beauchet, directrice de la communication
carole.beauchet@grandparc.fr

Agence de presse : Échos de ville : Sophie Prevost
sprevost@echosdeville.com

Château de Versailles
Violaine Solari
presse@chateauversailles.fr

